

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 13 février 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	5

Objet de la délibération
Finances : Amortissements 2026
Référence
14_20260213_7.10

Date de la convocation
26/01/2026 et 09/02/2026

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
16/02/2026

L'année deux mille vingt-six, le 13 février à 10 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 9 février 2026. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois - 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE, Jean-Jacques STOTER.

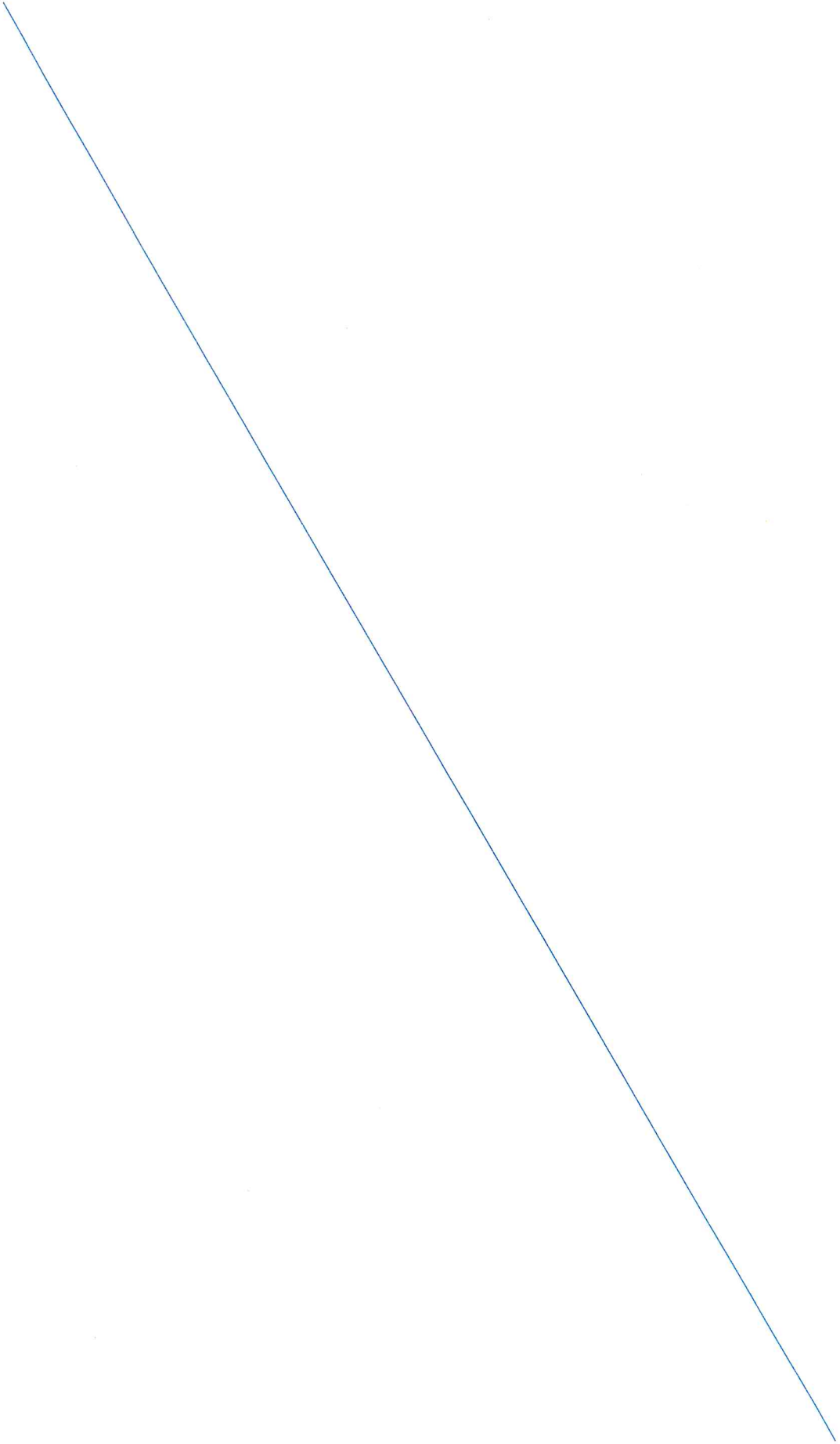
Excusés ayant donné procuration :
Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Florence RODINGER, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLÉ, Maryse VANDEPITTE, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

1 élu de la CA Amiens métropole démissionnaire, non remplacé.

1 élu de la CC du Grand Roye décédé, non remplacé.

A été nommé secrétaire de séance : Hubert CAPELLE



Il est demandé au Comité syndical d'adopter les amortissements 2026 concernant le budget selon le tableau ci-dessous :

En section de fonctionnement - Dépenses Article 6811 : 60 000 €

En section d'investissement - Recettes Article 28 : 60 000 €

Ventilé comme suit :

2802 :	41 215 €
28051 :	2 420 €
281828 :	7 365 €
281838 :	7 000 €
281848 :	500 €
28185 :	1 000 €
28188 :	500 €

Il s'agit d'opération d'ordre à inscrire en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Vu le Budget primitif 2026,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Inscrit les dépenses au budget principal 2026 en section de fonctionnement la somme de 60 000 € à l'article 6811.
- Inscrit la recette au budget principal 2026 en section d'investissement à l'article 28 la somme de 60 000€ ventilée comme suit :

2802 :	41 215 €
28051 :	2 420 €
281828 :	7 365 €
281838 :	7 000 €
281848 :	500 €
28185 :	1 000 €
28188 :	500 €

Les crédits sont affectés en opération d'ordre.

Fait et délibéré le **3 FEV. 2026**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	14_20260213_710
Objet :	Finances : Amortissements 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	080-200082063-20260213-14_20260213_710-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20260213-14_20260213_710-DE-1-1_0.xml	text/xml	863 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib14_Amortissements 2026.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260213-14_20260213_710-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	908.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	13 février 2026 à 17h04min05s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 février 2026 à 17h04min11s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	13 février 2026 à 17h37min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 février 2026 à 17h38min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 février 2026 à 17h38min29s	Reçu par le MI le 2026-02-13